

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - CC VALLEE DES BAUX ALPILLES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24130037500169

POSTE COMPTABLE : SGC DE CHATEAURENARD

M. 14

Décision modificative 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	36
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	40
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	45
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	47
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	54
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	55
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	57
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	58
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	59
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	60
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	61
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	62
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	63
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	65
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	66
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	67
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	68

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	69
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CC VALLEE DES BAUX ALPILLES BUDGET PRINCIPAL	DM 2023
-------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	28382
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	2919
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
11201759	0	350.515	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	34,95 %	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement		NaN %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	8,43 %	NaN %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0,07 %	NaN %
5	Encours de la dette	0	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;

- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-99 544,00	-99 544,00

+

+

+

R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	-99 544,00	-99 544,00
--	------------	------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	125 000,00	125 000,00

+

+

+

R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	125 000,00	125 000,00
---	------------	------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	25 456,00	25 456,00
----------------------------	-----------	-----------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	2 157 764,00	0,00	-78 000,00	-78 000,00	2 079 764,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 112 398,00	0,00	0,00	0,00	5 112 398,00
014	Atténuations de produits	9 843 729,00	0,00	1 405,00	1 405,00	9 845 134,00
65	Autres charges de gestion courante	3 918 356,00	0,00	-22 949,00	-22 949,00	3 895 407,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		21 032 247,00	0,00	-99 544,00	-99 544,00	20 932 703,00
66	Charges financières	61 370,91	0,00	0,00	0,00	61 370,91
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	252 267,00		0,00	0,00	252 267,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		21 355 884,91	0,00	-99 544,00	-99 544,00	21 256 340,91
023	Virement à la section d'investissement (5)	4 760 417,08		0,00	0,00	4 760 417,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 102 002,65		0,00	0,00	1 102 002,65
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 862 419,73		0,00	0,00	5 862 419,73
TOTAL		27 218 304,64	0,00	-99 544,00	-99 544,00	27 118 760,64

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	27 118 760,64
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	29 000,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 157 840,00	0,00	0,00	0,00	1 157 840,00
73	Impôts et taxes	20 390 408,00	0,00	-99 544,00	-99 544,00	20 290 864,00
74	Dotations et participations	1 964 944,00	0,00	0,00	0,00	1 964 944,00
75	Autres produits de gestion courante	95 257,00	0,00	0,00	0,00	95 257,00
Total des recettes de gestion courante		23 637 449,00	0,00	-99 544,00	-99 544,00	23 537 905,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		23 641 449,00	0,00	-99 544,00	-99 544,00	23 541 905,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	254 601,38		0,00	0,00	254 601,38
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		254 601,38		0,00	0,00	254 601,38
TOTAL		23 896 050,38	0,00	-99 544,00	-99 544,00	23 796 506,38

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 322 254,26
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	27 118 760,64
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	5 607 818,35
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Date de télétransmission : 01/12/2023

Date de réception préfecture : 01/12/2023

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	360 607,00	0,00	0,00	0,00	360 607,00
204	Subventions d'équipement versées	113 423,38	0,00	1,00	1,00	113 424,38
21	Immobilisations corporelles	1 478 098,09	0,00	9 999,00	9 999,00	1 488 097,09
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	18 000,00
	Total des opérations d'équipement	8 774 586,64	0,00	0,00	0,00	8 774 586,64
	Total des dépenses d'équipement	10 734 715,11	0,00	20 000,00	20 000,00	10 754 715,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	358 810,00	0,00	0,00	0,00	358 810,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
27	Autres immobilisations financières	274 760,00	0,00	0,00	0,00	274 760,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	733 570,00	0,00	0,00	0,00	733 570,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	11 468 285,11	0,00	20 000,00	20 000,00	11 488 285,11
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	254 601,38		0,00	0,00	254 601,38
041	Opérations patrimoniales (4)	152 000,00		105 000,00	105 000,00	257 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	406 601,38		105 000,00	105 000,00	511 601,38
	TOTAL	11 874 886,49	0,00	125 000,00	125 000,00	11 999 886,49

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 999 886,49
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	220 773,25	0,00	0,00	0,00	220 773,25
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 194 214,50	0,00	0,00	0,00	2 194 214,50
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 414 987,75	0,00	0,00	0,00	2 414 987,75
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 103 250,00	0,00	0,00	0,00	1 103 250,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	592 054,29	0,00	0,00	0,00	592 054,29
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	329 718,15	0,00	0,00	0,00	329 718,15
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	24 000,00
	Total des recettes financières	2 031 022,44	0,00	20 000,00	20 000,00	2 051 022,44
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 446 010,19	0,00	20 000,00	20 000,00	4 466 010,19
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	4 760 417,08		0,00	0,00	4 760 417,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 102 002,65		0,00	0,00	1 102 002,65

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	152 000,00		105 000,00	105 000,00	257 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 014 419,73		105 000,00	105 000,00	6 119 419,73
TOTAL		10 460 429,92	0,00	125 000,00	125 000,00	10 585 429,92

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 414 456,57
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 999 886,49
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

5 607 818,35

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-78 000,00		-78 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	1 405,00		1 405,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	-22 949,00		-22 949,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		-99 544,00	0,00	-99 544,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-99 544,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	105 000,00	105 000,00
204	Subventions d'équipement versées	1,00	0,00	1,00
21	Immobilisations corporelles (6)	9 999,00	0,00	9 999,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	10 000,00	0,00	10 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		20 000,00	105 000,00	125 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	125 000,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	-99 544,00		-99 544,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		-99 544,00	0,00	-99 544,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-99 544,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	105 000,00	105 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00		20 000,00
Recettes d'investissement – Total		20 000,00	105 000,00	125 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	125 000,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 157 764,00	-78 000,00	-78 000,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	55 000,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	8 820,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	147 300,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	2 600,00	0,00	0,00
60622	Carburants	273 800,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	900,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	10 900,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	38 992,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	21 500,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	7 640,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	14 150,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	412 250,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	27 060,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	108 319,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	34 160,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 000,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	18 700,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	83 200,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	138 500,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	80 355,00	-30 000,00	-30 000,00
6161	Multirisques	9 280,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	35 035,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	113 760,00	-48 000,00	-48 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 376,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	53 463,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	2 670,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	100,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	18 970,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	6 841,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	15 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	94 282,00	0,00	0,00
6237	Publications	14 600,00	0,00	0,00
6238	Divers	120,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	1 500,00	0,00	0,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	8 100,00	0,00	0,00
6256	Missions	600,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	13 200,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	23 800,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	21 550,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	36 873,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	50 375,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	125 995,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	3 600,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	2 000,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	5 928,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	100,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 112 398,00	0,00	0,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	2 500,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	13 683,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	36 972,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	7 724,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 118 266,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	59 488,00	0,00	0,00
64114	Personnel titulaire - Indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	621 742,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	715 743,00	0,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	78 573,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	438 769,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6453	Cotisations aux caisses de retraites	671 661,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	31 192,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	100 000,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	27 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 000,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	31 085,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	150 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	9 843 729,00	1 405,00	1 405,00
7391178	Autres restituit° dégrèvt contrib. direct	12 000,00	0,00	0,00
73918	Autres reversements sur impôts locaux	87 000,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	2 645 505,00	0,00	0,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	1 275 000,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	3 890 510,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 233 714,00	1 405,00	1 405,00
7398	Reverst., restituit° et prélèvt divers	700 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 918 356,00	-22 949,00	-22 949,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	28 370,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	113 374,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	13 354,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	23 274,00	0,00	0,00
6535	Formation	11 337,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	3 620 165,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	4 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	100 000,00	-22 949,00	-22 949,00
65888	Autres	1 482,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		21 032 247,00	-99 544,00	-99 544,00
66	Charges financières (b)	61 370,91	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	55 410,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-839,09	0,00	0,00
6688	Autres	6 800,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	0,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00	0,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	252 267,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	30 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	2 267,00	0,00	0,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	220 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		21 355 884,91	-99 544,00	-99 544,00
023	Virement à la section d'investissement	4 760 417,08	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 102 002,65	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 095 702,65	0,00	0,00
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	6 300,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 862 419,73	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 862 419,73	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		27 218 304,64	-99 544,00	-99 544,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-99 544,00
---	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	12 722,23
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-13 561,32
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-839,09

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	29 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	29 000,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 157 840,00	0,00	0,00
7013	Ventes de produits résiduels	275 000,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	34 080,00	0,00	0,00
704	Travaux	10 500,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	95 520,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	79 000,00	0,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	625 720,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	3 370,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	34 650,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	20 390 408,00	-99 544,00	-99 544,00
73111	Impôts directs locaux	5 544 287,00	0,00	0,00
73112	Cotisation sur la VAE	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	168 464,00	0,00	0,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	173 139,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	77 508,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	5 855 383,00	0,00	0,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	280 000,00	0,00	0,00
7362	Taxes de séjour	1 000 000,00	0,00	0,00
7382	Fraction de TVA	7 291 627,00	-99 544,00	-99 544,00
74	Dotations et participations	1 964 944,00	0,00	0,00
74124	Dotation d'intercommunalité	257 336,00	0,00	0,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	1 096 974,00	0,00	0,00
744	FCTVA	21 000,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	242 500,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	347 134,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	95 257,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	95 257,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		23 637 449,00	-99 544,00	-99 544,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	4 000,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	4 000,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		23 641 449,00	-99 544,00	-99 544,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	254 601,38	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	254 601,38	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		254 601,38	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		23 896 050,38	-99 544,00	-99 544,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-99 544,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	360 607,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	230 010,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	130 597,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	113 423,38	1,00	1,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	113 423,38	1,00	1,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 478 098,09	9 999,00	9 999,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	47 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	14 300,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	2 742,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	740 750,34	9 999,00	9 999,00
2183	Matériel de bureau et informatique	35 372,56	0,00	0,00
2184	Mobilier	21 860,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	616 073,19	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	8 000,00	10 000,00	10 000,00
2313	Constructions	8 000,00	10 000,00	10 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
904	Opération d'équipement n° 904 (5)	22 857,22	0,00	0,00
907	Opération d'équipement n° 907 (5)	1 854 426,44	0,00	0,00
911	Opération d'équipement n° 911 (5)	30 266,00	0,00	0,00
915	Opération d'équipement n° 915 (5)	27 760,60	0,00	0,00
919	Opération d'équipement n° 919 (5)	1 720 000,00	0,00	0,00
920	Opération d'équipement n° 920 (5)	60 933,88	0,00	0,00
924	Opération d'équipement n° 924 (5)	91 104,36	0,00	0,00
926	Opération d'équipement n° 926 (5)	22 510,50	0,00	0,00
927	Opération d'équipement n° 927 (5)	1 008 959,80	0,00	0,00
928	Opération d'équipement n° 928 (5)	80 884,00	0,00	0,00
929	Opération d'équipement n° 929 (5)	2 557 040,22	0,00	0,00
930	Opération d'équipement n° 930 (5)	1 297 843,62	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 734 715,11	20 000,00	20 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	358 810,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	356 810,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	100 000,00	0,00	0,00
266	Autres formes de participation	100 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	274 760,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	500,00	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	274 260,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		733 570,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		11 468 285,11	20 000,00	20 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	254 601,38	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	254 601,38	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	25 132,76	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	12 901,21	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	202 025,00	0,00	0,00
139148	Sub. transf cpte résult. Autres communes	500,00	0,00	0,00
139158	Sub. transf cpte résult. Autres groupements	500,00	0,00	0,00
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	2 435,00	0,00	0,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	11 107,41	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	25 132,76	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	12 901,21	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	202 025,00	0,00	0,00
139148	Sub. transf cpte résult. Autres communes	500,00	0,00	0,00
139158	Sub. transf cpte résult. Autres groupements	500,00	0,00	0,00
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	2 435,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	11 107,41	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	152 000,00	105 000,00	105 000,00
2031	Frais d'études	0,00	105 000,00	105 000,00
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	152 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		406 601,38	105 000,00	105 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		11 874 886,49	125 000,00	125 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	125 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	220 773,25	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	81 456,25	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	83 674,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	19 553,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	30 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	6 090,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 194 214,50	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 194 214,50	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 414 987,75	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 695 304,29	0,00	0,00
10222	FCTVA	1 044 750,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	58 500,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	592 054,29	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	329 718,15	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	329 718,15	0,00	0,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes financières		2 031 022,44	20 000,00	20 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 446 010,19	20 000,00	20 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	4 760 417,08	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 102 002,65	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	16 787,52	0,00	0,00
28031	Frais d'études	2 370,00	0,00	0,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	667,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	1 333,67	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	71 262,57	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	101 240,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	56 108,20	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	819,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	110 674,31	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 248,50	0,00	0,00
28138	Autres constructions	96 803,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	57 356,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	5 180,80	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	5 327,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	674,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	21 489,66	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	53 100,99	0,00	0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	1 306,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	278 570,66	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	29 218,56	0,00	0,00
28184	Mobilier	12 173,20	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	169 992,01	0,00	0,00
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	6 300,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		5 862 419,73	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	152 000,00	105 000,00	105 000,00
2031	Frais d'études	0,00	105 000,00	105 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	152 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		6 014 419,73	105 000,00	105 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		10 460 429,92	125 000,00	125 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	125 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 904 (1)
LIBELLE : SIEGE CCVBA

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 068 514,10	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 211,73	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	12 586,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 625,65	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 050 302,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 036 906,29	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	13 396,08	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 907 (1)
LIBELLE : DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE MAUSSANE/LE PARADOU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		99 789,91	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	638,47	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	638,47	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	95 251,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	19 107,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	76 144,44	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 911 (1)
LIBELLE : DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE ST REMY DE PCE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		61 505,94	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 224,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	45 224,94	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 381,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	11 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	756,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 915 (1)
LIBELLE : VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 557 158,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 399,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	8 399,76	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 548 758,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 509 697,13	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	39 061,11	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 919 (1)
LIBELLE : ACQUISITIONS FONCIERES**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 920 (1)
LIBELLE : BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		123 867,79	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	123 867,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	123 867,79	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 924 (1)
LIBELLE : REQUALIFICATION DE ZONES D'ACTIVITE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 061 691,48	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	543 139,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	480,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	486 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	54 183,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 376,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 518 552,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	219 279,04	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 210 276,68	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	88 996,58	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 926 (1)
LIBELLE : INCUBATEUR BERGERIE A FONTVIEILLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 197 232,45	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	950,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	950,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 565,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 657,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	37 908,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 155 716,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 143 203,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	12 513,73	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 927 (1)
LIBELLE : RESEAUX EAUX PLUVIALES**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 947 641,06	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	7 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	120 242,40	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	118 328,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 914,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 819 478,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 813 817,06	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	5 661,60	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 928 (1)
LIBELLE : TRAVAUX GEMAPI**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		155 722,61	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 925,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	30 925,43	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	124 797,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	124 797,18	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 929 (1)
LIBELLE : QUAI DE TRANSFERT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		66 773,35	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	66 773,35	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	5 025,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	61 748,35	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 930 (1)
LIBELLE : CENTRES TECHNIQUES**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		111 604,97	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	111 604,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	111 604,97	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	391 267	646 912	0	0	0	0	0	0	0	8 563 491	1 886 615	11 488 285
- Equipements municipaux (2)		289 602	0	0	0	0	0	0	0	8 463 491	1 884 615	10 641 291
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	113 424
- Opérations financières	391 267											391 267
Dépenses d'ordre	254 601											511 601
Total dépenses de l'exercice	645 869	751 912	0	0	0	0	0	0	0	8 715 491	1 886 615	11 999 886
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	645 869	751 912	0	0	0	0	0	0	0	8 715 491	1 886 615	11 999 886

RECETTES

Total recettes de l'exercice	7 828 942	2 355 494	0	0	0	0	0	0	0	398 994	2 000	10 585 430
RAR N-1 et reports	1 414 457	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 414 457
Total cumulé recettes d'investissement	9 243 399	2 355 494	0	0	0	0	0	0	0	398 994	2 000	11 999 886

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	14 921 416	2 343 011	69 917	0	0	0	0	0	0	8 425 537	1 358 880	27 118 761
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	14 921 416	2 343 011	69 917	0	0	0	0	0	0	8 425 537	1 358 880	27 118 761

RECETTES

Total recettes de l'exercice	15 132 526	98 292	19 352	0	0	0	0	0	0	7 504 222	1 042 114	23 796 506
RAR N-1 et reports	3 322 254	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 322 254
Total cumulé recettes de fonctionnement	18 454 781	98 292	19 352	0	0	0	0	0	0	7 504 222	1 042 114	27 118 761

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		645 869	751 912	0	0	0	0	0	0	0	8 715 491	1 886 615	11 999 886
Dépenses réelles		391 267	646 912	0	0	0	0	0	0	0	8 563 491	1 886 615	11 488 285
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	356 810	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000	358 810
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	106 383	0	0	0	0	0	0	0	254 224	0	360 607
204	Subventions d'équipement versées	113 424	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	113 424
21	Immobilisations corporelles	3 583	142 362	0	0	0	0	0	0	0	1 291 152	51 000	1 488 097
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	18 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 000
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000	0	100 000
27	Autres immobilisations financières	274 260	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	274 760
Opérations d'équipement		0	22 857	0	0	0	0	0	0	0	6 918 115	1 833 615	8 774 587
904	SIEGE CCVBA	0	22 857	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 857
907	DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE MAUSSANE/LE PARADOU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 854 426	0	1 854 426
911	DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DE ST REMY DE PCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 266	0	30 266
915	VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 761	0	27 761
919	ACQUISITIONS FONCIERES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 720 000	1 720 000
920	BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 934	0	60 934
924	REQUALIFICATION DE ZONES D'ACTIVITE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	91 104	91 104
926	INCUBATEUR BERGERIE A FONTVIEILLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 511	22 511
927	RESEAUX EAUX PLUVIALES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 008 960	0	1 008 960

CC VALLEE DES BAUX ALPILLES - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
928	TRAVAUX GEMAPI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80 884	0	80 884
929	QUAI DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 557 040	0	2 557 040
930	CENTRES TECHNIQUES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 297 844	0	1 297 844
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		254 601	105 000	0	0	0	0	0	0	0	152 000	0	511 601
040	Opérat° ordre transfert entre sections	254 601	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	254 601
041	Opérations patrimoniales	0	105 000	0	0	0	0	0	0	0	152 000	0	257 000

RECETTES													
Total recettes investissement		7 828 942	2 355 494	0	0	0	0	0	0	0	398 994	2 000	10 585 430
Recettes réelles		1 966 522	2 250 494	0	0	0	0	0	0	0	246 994	2 000	4 466 010
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	24 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 636 804	0	0	0	0	0	0	0	0	58 500	0	1 695 304
13	Subventions d'investissement	0	32 280	0	0	0	0	0	0	0	188 494	0	220 773
16	Emprunts et dettes assimilées	0	2 194 215	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000	2 196 215
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	329 718	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	329 718
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		5 862 420	105 000	0	0	0	0	0	0	0	152 000	0	6 119 420
021	Virement de la sect° de fonctionnement	4 760 417	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 760 417
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 102 003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 102 003
041	Opérations patrimoniales	0	105 000	0	0	0	0	0	0	0	152 000	0	257 000

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		14 921 416	2 343 011	69 917	0	0	0	0	0	0	8 425 537	1 358 880	27 118 761
Dépenses réelles		9 058 996	2 343 011	69 917	0	0	0	0	0	0	8 425 537	1 358 880	21 256 341

CC VALLEE DES BAUX ALPILLES - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
011	Charges à caractère général	0	319 624	3 440	0	0	0	0	0	0	1 545 142	211 558	2 079 764
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 536 004	66 477	0	0	0	0	0	0	3 150 595	359 322	5 112 398
014	Atténuations de produits	9 056 729	1 405	0	0	0	0	0	0	0	0	787 000	9 845 134
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	391 407	0	0	0	0	0	0	0	3 503 000	1 000	3 895 407
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	54 571	0	0	0	0	0	0	0	6 800	0	61 371
67	Charges exceptionnelles	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	2 267	30 000	0	0	0	0	0	0	0	220 000	0	252 267
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>5 862 420</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>5 862 420</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>4 760 417</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>4 760 417</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>1 102 003</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 102 003</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		15 132 526	98 292	19 352	0	0	0	0	0	0	7 504 222	1 042 114	23 796 506
Recettes réelles		14 877 925	98 292	19 352	0	0	0	0	0	0	7 504 222	1 042 114	23 541 905
013	Atténuations de charges	0	29 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	19 000	0	0	0	0	0	0	1 104 760	34 080	1 157 840
73	Impôts et taxes	13 155 481	0	0	0	0	0	0	0	0	6 135 383	1 000 000	20 290 864
74	Dotations et participations	1 722 444	0	0	0	0	0	0	0	0	242 500	0	1 964 944
75	Autres produits de gestion courante	0	65 292	352	0	0	0	0	0	0	21 579	8 034	95 257
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>254 601</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>254 601</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>254 601</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>254 601</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 500 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					6 500 000,00									
1/00001447104	CREDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES P	09/11/2017	09/11/2017	15/11/2018	1 000 000,00	F		1,240	0,000	EUR	A	P	N	A-1
2/MON527616EUR/0528719	LA BANQUE POSTALE	01/07/2019	13/08/2019	01/09/2020	4 000 000,00	F		1,030	0,000	EUR	A	P	N	A-1
3/MON539214EUR/541301	LA BANQUE POSTALE	29/10/2021	23/11/2021	01/12/2022	1 500 000,00	F		0,890	0,000	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

CC VALLEE DES BAUX ALPILLES - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								168 Emprunts et dettes assimilés (Total)						
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 500 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 397 287,41					356 801,47	54 567,25	0,00	12 722,23
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 397 287,41					356 801,47	54 567,25	0,00	12 722,23
1/00001447104	N	0,00	A-1	515 153,08	4,87	F		1,240	100 547,15	6 284,87	0,00	632,27
2/MON527616EUR/0528719	N	0,00	A-1	3 450 989,63	16,65	F		1,030	186 786,21	35 545,19	0,00	11 113,71
3/MON539214EUR/541301	N	0,00	A-1	1 431 144,70	18,90	F		0,890	69 468,11	12 737,19	0,00	976,25
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 397 287,41					356 801,47	54 567,25	0,00	12 722,23

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 397 287,41	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500 €	30/09/2013

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	C-21754-3-02	3	01/01/2000
L	C-21755-4-02	4	01/01/2000
L	C-2184-4-02	4	01/01/2000
L	C-217311-30-02	30	01/01/2000
L	C-217532-22-02	22	01/01/2000
L	C-217411-31-02	31	01/01/2000
L	C-21788-3-02	3	01/01/2000
L	C-217532-8-02	8	01/01/2000
L	I-2031-15-02	15	01/01/2000
L	C-217562-10-02	10	01/01/2000
L	C-21532-30-02	30	01/01/2000
L	C-21351-30-02	30	01/01/2000
L	C-21562-6-02	6	01/01/2000
L	I-2031-2-02	2	01/01/2000
L	C-21562-1-02	1	01/01/2000
L	C-21351-15-02	15	01/01/2000
L	C-21311-30-02	30	01/01/2000
L	C-21562-10-02	10	01/01/2000
L	C-21562-15-02	15	01/01/2000
L	C-2181-15-02	15	01/01/2000
L	C-21562-30-02	30	01/01/2000
L	C-217532-10-02	10	01/01/2000
L	C-217532-11-02	11	01/01/2000
L	C-217532-12-02	12	01/01/2000
L	C-217532-15-02	15	01/01/2000
L	C-217532-16-02	16	01/01/2000
L	C-217532-19-02	19	01/01/2000
L	C-217532-20-02	20	01/01/2000
L	C-217532-24-02	24	01/01/2000
L	C-217532-25-02	25	01/01/2000
L	C-217532-26-02	26	01/01/2000
L	C-217532-27-02	27	01/01/2000
L	C-217532-29-02	29	01/01/2000
L	C-217532-34-02	34	01/01/2000
L	C-217532-39-02	39	01/01/2000
L	C-217532-40-02	40	01/01/2000
L	C-217532-42-02	42	01/01/2000
L	C-217532-43-02	43	01/01/2000
L	C-21532-1-02	1	01/01/2000
L	C-21532-60-02	60	01/01/2000
L	C-21562-2-02	2	01/01/2000
L	C-21562-56-02	56	01/01/2000
L	C-217532-31-02	31	01/01/2000
L	C-217532-14-02	14	01/01/2000
L	C-21562-22-02	22	01/01/2000

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	C-217532-28-02	28	01/01/2000
L	C-217532-32-02	32	01/01/2000
L	C-217532-36-02	36	01/01/2000
L	C-21562-16-02	16	01/01/2000
L	C-21562-27-02	27	01/01/2000
L	C-21562-58-02	58	01/01/2000
L	C-21562-13-02	13	01/01/2000
L	C-21351-6-02	6	01/01/2000
L	C-21351-4-02	4	01/01/2000
L	C-2151-16-02	16	01/01/2000
L	C-2151-7-02	7	01/01/2000
L	C-21311-44-02	44	01/01/2000
L	C-217311-28-02	28	01/01/2000
L	C-217311-37-02	37	01/01/2000
L	C-2173-30-02	30	01/01/2000
L	C-21756-60-02	60	01/01/2000
L	C-213-30-02	30	01/01/2000
L	C-2156-60-02	60	01/01/2000
L	C-2173-60-02	60	01/01/2000
L	C-2173-10-02	10	01/01/2000
L	C-218-34-02	34	01/01/2000
L	C-218-35-02	35	01/01/2000
L	C-2158-30-02	30	01/01/2000
L	C-2173-50-02	50	01/01/2000
L	I-208-20-02	20	01/01/2000
L	C-218-38-02	38	01/01/2000
L	C-218-39-02	39	01/01/2000
L	C-218-40-02	40	01/01/2000
L	C-218-50-02	50	01/01/2000
L	C-2156-30-02	30	01/01/2000
L	C-213-60-02	60	01/01/2000
L	C-213-50-02	50	01/01/2000
L	I-203-10-02	10	01/01/2000
L	C-2156-20-02	20	01/01/2000
L	C-2156-5-02	5	01/01/2000
L	C-213-10-02	10	01/01/2000
L	C-2156-10-02	10	01/01/2000
L	C-2158-20-02	20	01/01/2000
L	C-213-20-02	20	01/01/2000
L	I-208-5-02	5	01/01/2000
L	C-2156-6-02	6	01/01/2000
L	C-2178-50-02	50	01/01/2000
L	C-2178-60-02	60	01/01/2000
L	I-208-1-02	1	01/01/2000
L	C-21756-15-02	15	01/01/2000
L	C-2178-30-02	30	01/01/2000
L	C-21758-30-02	30	01/01/2000
L	C-218-36-02	36	01/01/2000
L	C-2173-15-02	15	01/01/2000
L	C-21756-40-02	40	01/01/2000
L	I-208-2-02	2	01/01/2000
L	C-218-60-02	60	01/01/2000
L	C-21758-20-02	20	01/01/2000
L	C-21756-10-02	10	01/01/2000
L	C-21756-50-02	50	01/01/2000
L	C-21758-10-02	10	01/01/2000

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	C-212-15-02	15	01/01/2000
L	I-203-50-02	50	01/01/2000
L	C-2173-1-02	1	01/01/2000
L	I-203-2-02	2	01/01/2000
L	C-2156-15-02	15	01/01/2000
L	I-203-1-02	1	01/01/2000
L	C-2156-40-02	40	01/01/2000
L	C-2156-1-02	1	01/01/2000
L	I-203-5-02	5	01/01/2000
L	C-218-10-02	10	01/01/2000
L	C-217531-40-02	40	01/01/2000
L	C-217531-1-02	1	01/01/2000
L	C-217351-60-02	60	01/01/2000
L	C-21754-10-02	10	01/01/2000
L	C-21311-50-02	50	01/01/2000
L	C-21531-39-02	39	01/01/2000
L	C-217531-30-02	30	01/01/2000
L	C-217351-30-02	30	01/01/2000
L	C-21531-40-02	40	01/01/2000
L	C-217531-29-02	29	01/01/2000
L	C-21757-2-02	2	01/01/2000
L	C-217561-40-02	40	01/01/2000
L	C-21757-5-02	5	01/01/2000
L	C-21784-5-02	5	01/01/2000
L	C-217531-31-02	31	01/01/2000
L	C-217531-32-02	32	01/01/2000
L	C-21757-15-02	15	01/01/2000
L	C-217531-10-02	10	01/01/2000
L	C-21788-50-02	50	01/01/2000
L	C-217531-33-02	33	01/01/2000
L	C-217531-15-02	15	01/01/2000
L	C-21788-1-02	1	01/01/2000
L	C-21531-28-02	28	01/01/2000
L	C-21757-10-02	10	01/01/2000
L	C-217531-20-02	20	01/01/2000
L	C-21788-5-02	5	01/01/2000
L	C-217351-10-02	10	01/01/2000
L	I-2033-5-02	5	01/01/2000
L	C-21738-10-02	10	01/01/2000
L	C-21782-8-02	8	01/01/2000
L	C-217351-15-02	15	01/01/2000
L	C-21757-30-02	30	01/01/2000
L	C-217451-5-02	5	01/01/2000
L	C-217561-5-02	5	01/01/2000
L	I-2031-50-02	50	01/01/2000
L	C-21788-30-02	30	01/01/2000
L	C-2128-15-02	15	01/01/2000
L	C-21532-20-02	20	01/01/2000
L	C-21318-5-02	5	01/01/2000
L	C-21318-15-02	15	01/01/2000
L	C-2121-15-02	15	01/01/2000
L	C-2128-5-02	5	01/01/2000
L	C-21578-5-02	5	01/01/2000
L	C-2188-5-02	5	01/01/2000
L	C-2135-15-02	15	01/01/2000
L	C-2188-10-02	10	01/01/2000

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	C-2183-15-02	15	01/01/2000
L	C-2182-4-02	4	01/01/2000
L	C-2184-12-02	12	01/01/2000
L	C-2128-10-02	10	01/01/2000
L	C-2158-15-02	15	01/01/2000
L	C-2158-10-02	10	01/01/2000
L	C-21578-10-02	10	01/01/2000
L	C-2182-5-02	5	01/01/2000
L	C-2135-10-02	10	01/01/2000
L	I-2032-5-02	5	01/01/2000
L	I-2031-5-02	5	01/01/2000
L	C-2183-1-02	1	01/01/2000
L	I-205-2-02	2	01/01/2000
L	C-2158-1-02	1	01/01/2000
L	C-2183-2-02	2	01/01/2000
L	C-2188-1-02	1	01/01/2000
L	C-2184-1-02	1	01/01/2000
L	C-2183-5-02	5	01/01/2000
L	I-2051-2-02	2	01/01/2000
L	I-2031-1-02	1	01/01/2000
L	C-2182-12-02	12	01/01/2000
L	C-2188-15-02	15	01/01/2000
L	C-2182-7-02	7	01/01/2000
L	C-2183-3-02	3	01/01/2000
L	C-2158-6-02	6	01/01/2000
L	C-2128-30-02	30	01/01/2000
L	C-2151-20-02	20	01/01/2000
L	C-21538-20-02	20	01/01/2000
L	C-2152-20-02	20	01/01/2000
L	I-2051-1-02	1	01/01/2000
L	I-20422-5-02	5	01/01/2000
L	I-202-5-02	5	01/01/2000
L	I-205-1-02	1	01/01/2000
L	C-21538-19-02	19	01/01/2000
L	C-2051-2-02	2	01/01/2000
L	I-202-1-02	1	01/01/2000
L	C-2128-1-02	1	01/01/2000
L	C-21318-10-02	10	01/01/2000
L	C-21318-1-02	1	01/01/2000
L	C-2182-1-02	1	01/01/2000
L	I-202-3-02	3	01/01/2000
L	C-2152-1-02	1	01/01/2000
L	C-2151-1-02	1	01/01/2000
L	I-20413-15-02	15	01/01/2000
L	C-21788-10-02	10	01/01/2000
L	C-2184-10-02	10	01/01/2000
L	I-204132-15-02	15	01/01/2000
L	I-2051-3-02	3	01/01/2000
L	I-2041412-5-02	5	01/01/2000
L	I-2051-5-02	5	01/01/2000
L	C-2138-10-02	10	01/01/2000
L	C-21538-30-02	30	01/01/2000
L	C-217532-50-02	50	01/01/2000
L	C-217532-23-02	23	01/01/2000
L	C-217311-20-02	20	01/01/2000
L	C-217311-32-02	32	01/01/2000

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	C-217311-25-02	25	01/01/2000
L	C-2151-30-02	30	01/01/2000
L	C-217311-12-02	12	01/01/2000
L	C-217532-18-02	18	01/01/2000
L	C-21532-34-02	34	01/01/2000
L	C-21532-35-02	35	01/01/2000
L	C-217562-15-02	15	01/01/2000
L	C-21783-5-02	5	01/01/2000
L	C-21755-5-02	5	01/01/2000
L	C-21532-46-02	46	01/01/2000
L	C-21532-47-02	47	01/01/2000
L	C-21532-48-02	48	01/01/2000
L	C-21532-38-02	38	01/01/2000
L	C-21532-39-02	39	01/01/2000
L	I-2088-20-02	20	01/01/2000
L	C-21532-49-02	49	01/01/2000
L	C-21532-40-02	40	01/01/2000
L	C-21532-50-02	50	01/01/2000
L	C-2182-2-02	2	01/01/2000
L	C-21532-51-02	51	01/01/2000
L	C-2182-8-02	8	01/01/2000
L	C-217532-30-02	30	01/01/2000
L	C-21532-52-02	52	01/01/2000
L	C-217311-50-02	50	01/01/2000
L	C-2182-11-02	11	01/01/2000
L	C-217532-4-02	4	01/01/2000
L	C-2181-10-02	10	01/01/2000
L	C-217532-21-02	21	01/01/2000
L	C-217532-5-02	5	01/01/2000
L	C-21757-4-02	4	01/01/2000
L	C-21788-4-02	4	01/01/2000
L	I-2051-4-02	4	01/01/2000
L	C-21783-4-02	4	01/01/2000
L	13913-60-O	60	01/01/2000
L	13913-27-O	27	01/01/2000
L	13913-27-O	27	01/01/2000
L	139118-45-O	45	01/01/2000
L	13913-28-O	28	01/01/2000
L	13913-59-O	59	01/01/2000
L	13911-9-O	9	01/01/2000
L	13918-20-O	20	01/01/2000
L	SUBVENTION AMORTIE SUR 5 ANS	5	01/01/2000
L	SUBVENTION AMORTIE SUR 2 ANS	0	01/01/2000
L	SUBVENTION AMORTIE SUR 15 ANS	15	01/01/2000
L	21534 30ans	30	01/01/2000
L	217538 SUR 30 ANS	30	01/01/2000
L	C-21561-15-02	15	01/01/2000
L	C-21757-1-02	1	01/01/2000
L	C-21531-1-02	1	01/01/2000
L	C-21531-30-02	30	01/01/2000
L	C-21561-1-02	1	01/01/2000
L	C-21561-10-02	10	01/01/2000
L	C-21562-5-02	5	01/01/2000
L	C-217531-4-02	4	01/01/2000
L	C-217531-7-02	7	01/01/2000
L	C-217531-9-02	9	01/01/2000

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	C-217531-11-02	11	01/01/2000
L	C-217531-12-02	12	01/01/2000
L	C-217531-13-02	13	01/01/2000
L	C-217531-16-02	16	01/01/2000
L	C-217531-18-02	18	01/01/2000
L	C-217531-21-02	21	01/01/2000
L	C-217531-36-02	36	01/01/2000
L	C-21561-9-02	9	01/01/2000
L	C-21561-6-02	6	01/01/2000
L	13913-7-O	7	01/01/2000
L	139111-29-O	29	01/01/2000
L	139111-20-O	20	01/01/2000
L	139111-6-O	6	01/01/2000
L	13911-7-O	7	01/01/2000
L	13912-7-O	7	01/01/2000
L	13913-8-O	8	01/01/2000
L	13913-2-O	2	01/01/2000
L	13912-9-O	9	01/01/2000
L	13913-3-O	3	01/01/2000
L	13913-11-O	11	01/01/2000
L	13913-13-O	13	01/01/2000
L	13913-14-O	14	01/01/2000
L	13917-9-O	9	01/01/2000
L	13913-12-O	12	01/01/2000
L	13913-5-O	5	01/01/2000
L	1391-59-O	59	01/01/2000
L	1391-45-O	45	01/01/2000
L	1391-50-O	50	01/01/2000
L	1391-56-O	56	01/01/2000
L	1391-60-O	60	01/01/2000
L	139111-44-O	44	01/01/2000
L	139111-43-O	43	01/01/2000
L	139111-27-O	27	01/01/2000
L	139111-30-O	30	01/01/2000
L	139111-45-O	45	01/01/2000
L	13913-19-O	19	01/01/2000
L	139158-2-O	2	01/01/2000
L	139158-10-O	10	01/01/2000
L	139148-10-O	10	01/01/2000
L	13913-1-O	1	01/01/2000
L	13913-4-O	4	01/01/2000
L	13913-10-O	10	01/01/2000
L	13913-9-O	9	01/01/2000
L	13913-50-O	50	01/01/2000
L	13913-40-O	40	01/01/2000
L	1391-2-O	2	01/01/2000
L	1391-45-O	45	01/01/2000
L	1391-15-O	15	01/01/2000
L	1391-20-O	20	01/01/2000
L	1391-18-O	18	01/01/2000
L	1391-22-O	22	01/01/2000
L	1391-23-O	23	01/01/2000
L	13913-30-O	30	01/01/2000
L	13913-15-O	15	01/01/2000
L	13913-30-O	30	01/01/2000
L	13916-40-O	40	01/01/2000

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	13913-20-O	20	01/01/2000
L	13913-20-O	20	01/01/2000
L	13913-6-O	6	01/01/2000
L	13913-6-O	6	01/01/2000
L	1391-10-O	10	01/01/2000
L	13913-39-O	39	01/01/2000
L	13911-10-O	10	01/01/2000
L	13911-15-O	15	01/01/2000
L	1391-6-O	6	01/01/2000
L	1391-4-O	4	01/01/2000
L	13916-4-O	4	01/01/2000
L	13916-3-O	3	01/01/2000
L	13913-30-O	30	01/01/2000
L	139111-30-O	30	01/01/2000
L	13918-30-O	30	01/01/2000
L	13913-1-O	1	01/01/2000
L	13913-34-O	34	01/01/2000
L	1391-30-O	30	01/01/2000
L	1391-40-O	40	01/01/2000
L	13913-6-O	6	01/01/2000
L	1391-28-O	28	01/01/2000
L	13913-13-O	13	01/01/2000
L	1391-30-O	30	01/01/2000
L	139118-9-O	9	01/01/2000
L	13912-12-O	12	01/01/2000
L	13912-10-O	10	01/01/2000
L	139118-7-O	7	01/01/2000
L	13911-30-O	30	01/01/2000
L	139118-40-O	40	01/01/2000
L	13918-40-O	40	01/01/2000
L	139111-60-O	60	01/01/2000
L	139118-60-O	60	01/01/2000
L	1311 AMORTI SUR 6 ANS	6	01/01/2018
L	1318 AMORTI 6ANS	6	01/01/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 611 411,38	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		356 810,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	356 810,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		254 601,38	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	254 601,38	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	611 411,38	2 078 967,11	0,00	2 690 378,49

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 7 299 387,88	20 000,00	VI 20 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 432 968,15	0,00	0,00
10222	FCTVA	1 044 750,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	58 500,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	329 718,15	0,00	0,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 866 419,73	20 000,00	20 000,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2802	Frais liés à la réalisation des document	16 787,52	0,00	0,00
28031	Frais d'études	2 370,00	0,00	0,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	667,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	1 333,67	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	71 262,57	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	101 240,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	56 108,20	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	819,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	110 674,31	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 248,50	0,00	0,00
28138	Autres constructions	96 803,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	57 356,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	5 180,80	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	5 327,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	674,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	21 489,66	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	53 100,99	0,00	0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	1 306,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	278 570,66	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	29 218,56	0,00	0,00
28184	Mobilier	12 173,20	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	169 992,01	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	6 300,00	0,00	0,00
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59...	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 000,00	20 000,00	20 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	4 760 417,08	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	7 319 387,88	72 456,25	1 414 456,57	592 054,29	9 398 354,99

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	2 690 378,49
Ressources propres disponibles	VIII	9 398 354,99
Solde	IX = VIII – IV (5)	6 707 976,50

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	-30 000,00
6156	Maintenance	-30 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		-30 000,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		-30 000,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement (3)</i>	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	47 282 898,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Lotissement	EXTENSION ZA EYGALIERES	17/04/2007	14/2007 - 17/04/2007	24130037500037	SPIC	Oui
Lotissement	EXTENSION ZA SAINT REMY DE PROVENCE	17/04/2007	16/2007 - 17/04/2007	24130037500029	SPIC	Oui
Lotissement	ZA LA MASSANE 4 - SAINT REMY DE PROVENCE	26/03/2013	12/2013 - 26/03/2013	24130037500078	SPIC	Oui
SERVICE PUBLIC LOCAL	REGIE SERVICE ASSAINISSEMENT	18/12/2014	99/2014 - 18/12/2014	24130037500102	SPIC	Oui
Lotissement	ZA LES GRANDES TERRES 2	15/04/2015	41/2015 - 15/04/2015	24130037500110	SPIC	Oui
SERVICE PUBLIC LOCAL	REGIE SERVICE EAU CCVBA	14/12/2016	124/2016 - 17/11/2016	24130037500144	SPIC	Oui
SERVICE PUBLIC LOCAL	REGIE SERVICE TOURISME	14/12/2016	122/2016 - 17/11/2016	24130037500128	SPIC	Non
Lotissement	ZA LES TREBONS 2	21/06/2017	102/2017 - 21/06/2017	24130037500151	SPIC	Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	1 927 832,00	1,01	2,13	0,00	41 063,00	1,01
CFE	12 090 171,00	-1,41	24,00	0,00	2 901 641,00	-1,41
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	9,97	0,00	10,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES










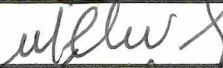










IV
D2

Nombre de membres en exercice : 40
 Nombre de membres présents : 27
 Nombre de suffrages exprimés : 38
 VOTES :
 Pour : 38
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 24/11/2023











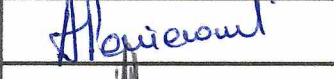







Présenté par Mr Carré Jean-Christophe (1),
 A Mouriès, le 30/11/2023
 Mr Carré Jean-Christophe,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A Mouriès, le 30/11/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALI OGLOU Grégory	
ARNOUX Jacques	
BISCIONE Marion	118 Patrice Blanc 
BLANC Patrice	
BLANCARD Béatrice	
BODY-BOUQUET Florine	
CALLET Marie-Pierre	
CARRE Jean-Christophe	
CASTELLS Céline	
CHERUBINI Hervé	
CHRETIEN Muriel	
COLOMBET Gabriel	
DORISE Juliette	
ESCOFFIER Lionel	
FAVERJON Yves	4 
FRICKER Jean-Pierre	
GALLE Michel	Prop 
GARCIN-GOURILLON Christine	
GARNIER Gérard	
GESLIN Laurent	
JODAR Françoise	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

LICARI Pascale	
MANGION Jean	
MARECHAL Edgard	
MARIN Bernard	
MAURON Jean-Jacques	
MILAN Henri	
MISTRAL Magali	
MORICELLY Benjamin	
MOUCADEL Stéphanie	
OULET Vincent	
PELISSIER Aline	
PLAUD Isabelle	
PONIATOWSKI Anne	
ROGGIERO Alice	
SALVATORI Céline	
SANTIN Jean-Denis	
SCIFO-ANTON Sylvette	
THOMAS Romain	
UFFREN Marie-Christine	

Certifié exécutoire par Mr Carré Jean-Christophe (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/12/2023, et de la publication le 01/12/2023

A Saint-Rémy-de-Provence, le 01/12/2023

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : Conseil Communautaire.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.